# AVIS PUBLIC

## Adoption du budget 2027
## et du programme triennal d'immobilisations 2027-2028-2029

---

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil municipal de la Ville de Saint-Philippe tiendra une **séance extraordinaire,** le **mardi 8 décembre 2026, à 19 h 45,** afin d'adopter le budget pour l'exercice financier 2027 et le programme triennal d'immobilisations 2027-2028-2029.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes.*

Saint-Philippe, le 23 novembre 2026.

La greffière de la ville,

Me Stéphanie Dulude, avocate